

# Soupçons de harcèlement : deux profs de l'ULB sont suspendus

■ À la lecture d'un rapport évoquant "des faits d'une extrême gravité", le recteur a lancé une procédure.

C'est dans une vidéo de trois minutes postée sur son compte Facebook que le recteur de l'Université libre de Bruxelles (ULB), Yvon Englert, a réagi ce mercredi aux plaintes pour harcèlement exprimées dans une de ses facultés. "Je suis personnellement choqué", témoigne le recteur.

"Lundi, explique-t-il sur les images, j'ai reçu du Bureau des étudiants en médecine un rapport contenant de nombreux témoignages qui mettent en évidence de graves violences commises sur des étudiants de la filière dentisterie par certains membres du corps enseignant." Après lecture de ce rapport, il précise: "Il s'agit de faits d'une extrême gravité."

De plus, des signalements et un rapport précédents auraient déjà dû faire réagir les autorités mais n'ont visiblement pas entraîné les réactions adéquates.

## À charge et à décharge

"Comme recteur, je me dois de garantir le bien-être de nos étudiantes et de nos étudiants, explique Yvon Englert. C'est pourquoi j'ai choisi, dès mardi, d'engager une procédure disciplinaire." Celle-ci est bien entendu menée à charge et à décharge. En

outre, la décision a été prise de suspendre en urgence deux enseignants incriminés "sans préjuger de l'issue de la procédure en cours" mais pour ramener la sérénité sur le campus.

Il apparaît déjà clairement que des mesures structurelles devront être prises pour éviter que de tels agissements puissent se (re)produire. Peiné, Yvon Englert présente ses sincères excuses aux étudiants devant la caméra. Et il termine en regrettant que cette affaire occulte "le travail remarquable accompli par les équipes de l'université".

## L'Université devait savoir

Au service de communication de l'ULB, on ne souhaite rien dire de plus, tant que la procédure suit son cours, sauf préciser que les étudiants ont été avertis par communication interne de la suite donnée à ce dossier.

Du côté des étudiants, justement, on réagit. Tout en laissant entendre que l'Université devait être au courant, le Bureau des étudiants administrateurs (BEA) salue l'ouverture d'une enquête mais s'étonne que ni le Bureau des étudiants en médecine ni lui-même n'aient été contactés pour y être associés.

Enfin, le BEA dénonce "le traitement inégal et irrespectueux" appliqué aux étudiants dans le fonctionnement des commissions disciplinaires. Il serait, semble-t-il, bien plus facile pour un professeur de signaler un étudiant que l'inverse... Les étudiants exigent donc "un réel changement".

M. Bs

De nombreux témoignages mettent en évidence de graves violences commises sur des étudiants de dentisterie.